

perversité humaines, aussi bien que des prodiges de la divine miséricorde et de l'éternelle justice.

CHRONIQUE EXTÉRIEURE

Diffusion de la bonne presse. — L'Église du Brésil a été dernièrement encore, l'objet de la paternelle sollicitude de Léon XIII.

Sa Sainteté a adressé aux Archevêques et Evêques de ce vaste pays, une magnifique lettre dans laquelle, après avoir loué leur activité et leur zèle à promouvoir les intérêts de la religion, il leur indique les moyens les plus propres à assurer la prospérité de l'Eglise dans leur pays. L'un de ces moyens est la diffusion de la bonne presse. Voici les paroles du Souverain Pontife à ce sujet :

« Ce n'est pas avec moins d'instance que Nous vous renouvelons le conseil de travailler avec autant de zèle que de prudence à la rédaction et à la diffusion des journaux catholiques. Car, à notre époque, le peuple ne puise guère ailleurs que dans la lecture quotidienne des journaux, ses aspirations et la règle de ses mœurs. Il est pénible de voir les bons négliger des armes qui, maniées par les impies avec un charme trompeur, préparent une ruine déplorable de la foi et des mœurs. Vous devez donc aiguïser votre plume, et faire appel à votre culture littéraire, pour que le mensonge cède le pas à la vérité, et pour que les esprits prévenus obéissent peu à peu à la voix de la raison et de la justice. »



Le grand Jubilé ou l'Année Sainte. — Aux premières vêpres de Noël, le 24 décembre 1899, le Souverain Pontife a solennellement inauguré l'année sainte par l'imposante cérémonie de l'ouverture de la sainte porte de la basilique de saint Pierre, à Rome. Depuis lors la Ville Eternelle est inondée de pèlerins accourus de tous les pays pour recevoir le « Grand Pardon. » On y voit chaque jour une immense procession qui se renouvelle sans cesse, se déroule dans toutes les rues, et remplit tous les sanctuaires.

Pour attirer les fidèles à Rome, le Saint Père suspend, durant l'année sainte, toutes les indulgences concédées en faveurs des vivants, excepté celles de l'Angelus, de la bonne mort, des Quarante-Heures etc., Par contre toutes les indulgences ainsi suspendues peuvent être gagnées en faveur des âmes du purgatoire.